

cule la traditionnelle définition essentialiste et ethnocentriste du judaïsme et témoigne de la persistance d'une pensée progressiste, combinant recherche historique et universalisme.

P. T.

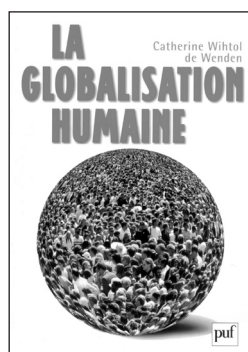
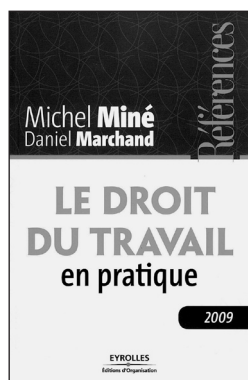
## Le Droit du travail en pratique

Michel Miné, Daniel Marchand  
Editions Eyrolles  
Mai 2009, 572 pages, 30 euros

Cet ouvrage est destiné aux étudiants qui poursuivent un cursus juridique, et particulièrement l'enseignement du droit du travail dispensé pendant les deux semestres de la troisième année de licence en droit. Il s'adresse également à tous les juristes et praticiens de cette matière.

Après une introduction présentant le droit du travail (formation, caractères, sources) et soulignant le rôle de l'Etat, l'ouvrage se divise en deux parties. La première partie traite de l'entreprise : son organisation sociale, ses structures, les pouvoirs et contre-pouvoirs qui s'y manifestent, y compris le statut protecteur des représentants des travailleurs ; puis l'entrée du salarié dans l'entreprise, et donc les contrats intégrant le salarié dans celle-ci, ainsi que les changements affectant la relation de travail ainsi constituée. Enfin l'ouvrage s'intéresse à la sortie du salarié de l'entreprise (droit commun, licenciement pour motif économique, autres modes de rupture dont la rupture conventionnelle issue de la loi du 25 juin 2008, suites de la rupture).

La seconde partie est consacrée au travail : statut légal de la détermination collective des conditions de travail (questions essentielles relatives à la dignité dans le travail et à la lutte contre les discriminations, aux conditions et à l'organisation du travail). On n'aura garde d'oublier



à cet égard que Michel Miné, professeur de droit du travail au Cnam, est également membre du comité consultatif de la Halde et de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes. S'appuyant sur les textes recodifiés et sur la jurisprudence la plus récente, cet ouvrage tente de répondre aux questions essentielles de la réflexion doctrinale, et bénéficie de l'expérience variée de ses auteurs.

P. T.

## La Globalisation humaine

Catherine Wihtol de Wenden  
Puf  
Septembre 2009, 262 pages, 26 euros

L'ouvrage de Catherine Wihtol de Wenden s'inscrit dans le fil d'un travail suivi et approfondi sur les facettes et ressorts multiples des migrations. Celles et ceux qui ont lu ses ouvrages précédents apprécieront d'autant plus son apport ; les autres découvriront – au-delà de l'ampleur d'un phénomène et de sa complexité – son caractère tout à la fois incontournable et décisif pour l'avenir d'une humanité confrontée à sa propre dimension globale. De fait, nous vivons le temps de migrations mondialisées. Les causes en sont multiples et se combinent : urbanisation, scolarisation, information, facilitation des transports et ouverture des frontières de pays hier fermés, pour aboutir à créer une intense mobilité. Ce phénomène bouscule bien des données historiques et dessine vraisemblablement, de façon durable, le profil des mondes à venir. Traditionnellement terre de départ, l'Europe est devenue terre d'accueil. L'Asie, grand réservoir de population, effectue une migration planétaire par ses diasporas. L'Afrique est entrée dans la mobilité interne et exter-

ne, parfois dans des conditions dramatiques.

De son côté, le continent américain connaît un intense déplacement démographique du Sud vers le Nord, tandis que des migrations Sud-Sud traversent la Méditerranée et le Moyen-Orient et que les migrations Est-Ouest, suite à l'ouverture des frontières du monde russe et chinois, se déploient de l'Extrême-Orient à l'Europe centrale et orientale...

Autant de données qui indiquent que nous sommes entrés dans la seconde épopée migratoire de l'âge moderne, après la grande période des années 1880-1930.

On sait que cette évolution n'a rien d'un chemin pavé de roses ; plus souvent qu'à son tour elle bouleverse, inquiète, provoque défiances et crispations de tous ordres. Elle interpelle la capacité de l'Etat-nation à contrôler ses frontières et à définir son identité tout en construisant de nouveaux acteurs transnationaux, dans les champs économiques, culturels, politiques ou familiaux. Dans des sociétés toujours plus urbanisées, où les villes métropoles sont des pôles d'intense mobilité et d'exclusions multiples, elle exacerbe les nouveaux défis les questions du vivre ensemble, du développement, des risques environnementaux, de la gouvernance mondiale, et, *in fine*, de la reconnaissance d'un droit à la mobilité comme droit fondamental de l'homme.

Dans ce contexte tendu, l'évolution du droit international vers une plus grande reconnaissance des droits des minorités, la prise en compte – avec ses avancées et ses reculs – d'une justice pénale internationale vient souligner l'urgence à penser mondialement les migrations, dans toutes leurs dimensions, singulièrement celles qui relèvent du respect des droits de l'Homme. Elle invite à repasser les notions de d'Etat-nation, nationalité, de citoyenneté au marbre des réalités mondiales en devenir. Dans l'immédiat, elle soulève avec